Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Niveau 4
Certification Ministère de l'Agriculture
Échéance : 01.01.2029

CFAAH & CFPC
Codes ROME : A1407 - A1409 - A1410 - A1411 - A1416
RNCP : 38093

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole : gestion administrative, technico-économique, financière, commercialisation des produits, communication, gestion des ressources humaines, prise en compte de son territoire, des dynamiques sociales et professionnelles, conduite technique des activités de production.

PROGRAMME & BLOCS DE COMPÉTENCES (CAPACITÉS)

C1 - Se situer en tant que professionnel

C2 - Piloter le système de production

C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Capacités transversales & complémentaires

- Utilisation des techniques de l'information et de la communication numérique
- Utilisation des outils mathématiques
- Communication en situation professionnelle

NOS MODULES SPÉCIFIQUES

C6 - production plants et semences

C7 - valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agroécosystème

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Responsable d'atelier en production, chef d'entreprise agricole... Confère la "capacité à l'installation".

POURSUITE DE PARCOURS

BTSa Métiers de l'Élevage, autres BTS, Certificat de Spécialisation...

100% d'insertion professionnelle

VALIDATION & CERTIFICATION

Évaluation en contrôle continu en situations professionnelles.
Chaque capacité est obtenue indépendamment.
Le diplôme est délivré après validation de l'ensemble des capacités.

70% de réussite à l'examen (2026)

AgriCampus40 - CFAAH des Landes - CFPC des Landes
2915, route des Barthes
40 180 Oeyreluy (Dax)
05.58.98.70.93
05.58.98.71.38
cfa.landes@educagri.fr
cfppa.dax@educagri.fr

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Niveau 4

CFAAH & CFPC

PRÉREQUIS & PROFIL DES CANDIDATS

Comprendre, lire et écrire le français ; maîtriser les quatre opérations mathématiques de base.
Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'agriculture et justifier d'une immersion en situation professionnelle (stage...).
Parcours personnalisé selon les prérequis, les tests de positionnement et les diplômes obtenus.

APPRENTISSAGE (CFA)

Organisation : formation en 2 ans - 800 heures au CFA (soit environ 12 semaines/an), le reste en entreprise (dont 5 semaines de congés payés/an).

Rythme : 35h/semaine en entreprise et au CFA.

Conditions d'accès : dès 16 ans. Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) ou supérieur. Satisfaire aux tests de prérequis.
Obtenir un avis favorable suite à l'entretien individuel.

Public & inscription : public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage selon la réglementation en vigueur.
Préinscription via la fiche contact disponible sur le site internet.

Conditions de financement & rémunération : rémunération par l'employeur selon la grille en vigueur. Formation financée par l'OPCO ou la collectivité.

FORMATION CONTINUE (CFPC)

Organisation : 1000 heures en centre de formation dont 12 semaines de stage en entreprise.

Rythme : 32h/semaine au CFPC - 35h/semaine en entreprise.

Conditions d'accès : dès 18 ans. Satisfaire aux tests de prérequis.
Obtenir un avis favorable suite à l'entretien individuel.

Public & inscription : salariés & demandeurs d'emploi via le conseiller France Travail, Mission Locale, Cap Emploi...
Préinscription via la fiche contact disponible sur le site internet.

Conditions de financement & rémunération : financements possibles par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Compte Personnel de Formation (CPF), Transitions Pro...

UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉUSSITE

83% de satisfaction

Un suivi individuel et un accompagnement personnalisé.

Des interlocuteurs privilégiés tout au long du parcours : des équipes formées au handicap, des aides pédagogiques, une conseillère en insertion socioprofessionnelle, une chargée de développement...

Des plateaux techniques dédiés à l'acquisition des compétences professionnelles, des exploitations agricoles pédagogiques et un cadre de formation privilégié.

L'apprenant au cœur de son projet

Cofinancé par l'Union européenne

V1 - sept. 2026